

Question présentée par le député :

M. Daniel Sormanni

Date de dépôt : 10 septembre 2015

Question écrite urgente

La Suisse cofinance une ligne de bus française ?

En vertu d'une convention, la Confédération va verser 3,5 millions de francs pour un bus opérant à Annemasse.

Avec l'ensemble des autorités du Grand-Genève, le Président du Conseil d'Etat genevois a signé la convention pour le cofinancement d'un bus à Annemasse. La Confédération helvétique va verser 3,5 millions de francs sur 22,6 millions que coûte l'infrastructure.

Cet étrange dispositif appelle quelques interrogations :

- 1. Quel est le détail du financement de cette ligne du bus ?*
- 2. Par quelle vertu le Président du Conseil d'Etat a-t-il signé une convention qui prévoit un financement de la Confédération ?*
- 3. L'Etat de Genève participe-t-il également au financement de cette ligne de bus ?*
- 4. Le cas échéant, sur quel budget cette participation est-elle imputée ?*

Dans l'attente de vos explications, je vous adresse, Monsieur Le Président du Conseil d'Etat, mes salutations distinguées.